

Les sociétés commerciales sont des entreprises qui poursuivent un objectif d'utilité sociale, intègrent une gouvernance démocratique et réinvestissent la majorité de leurs bénéfices.

LE SAVIEZ-VOUS ?

C'est en octobre 2011, qu'un nouveau type de société est créé aux Etats Unis: « The flexible purpose corporation ». Lorsqu'une majorité d'actionnaires le décide, la société peut poursuivre un objectif social, caritatif ou environnemental. Et non plus seulement l'objectif du seul profit financier de ses associés ou actionnaires.

Exemple: La Ruche qui dit Oui

La Ruche qui dit Oui est une société employant 53 personnes qui permet la relation directe entre producteurs locaux et consommateurs. Elle soutient ainsi le développement de circuits-courts pour une alimentation locale de qualité tout en recherchant à la fois des débouchés souples et avantageux pour les producteurs. Par sa forme et ses missions, elle permet aussi la création de liens sociaux et de moments de convivialité.

Il existe à ce jour 700 Ruches en France. Plus de 50 000 commandes sont adressées chaque mois aux producteurs locaux, générant 17 millions d'euros de chiffre d'affaires en 2014.

PLUS DE **10 000** ENTREPRISES
SONT DES SOCIÉTÉS COMMERCIALES DE L'ESS

Contact presse: Cabinet de Martine PINVILLE

01 53 18 44 13 – sec.secaccess-presse@cabinets.finances.gouv.fr

QUI SONT LES ENTREPRISES DE L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE ?

ESS 3 LETTRES POUR UNE
NOUVELLE ÉCONOMIE

#ESS economie-sociale-solidaire.gouv.fr



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE

SECRÉTARIAT D'ÉTAT
AU COMMERCE,
À L'ARTISANAT,
À LA CONSOMMATION
ET À L'ÉCONOMIE
SOCIALE ET SOLIDAIRE

L'ESS, DE QUOI PARLE-T-ON ?

La loi ESS de juillet 2014 est une étape importante pour l'économie sociale et solidaire. Désormais, une définition, stable, claire de ce qu'est une « entreprise de l'ESS » est établie à travers les principes suivants :

- La poursuite d'un but d'utilité sociale ou d'intérêt général.
- Une gouvernance démocratique, associant les parties prenantes de l'entreprise.
- La majorité des bénéfices est réinvestie dans le développement ou le maintien de l'activité de l'entreprise pour assurer son maintien et sa croissance.

Les entreprises de l'ESS composent l'entrepreneuriat social. Celui-ci consiste à créer une activité économique pour répondre aux besoins sociaux et environnementaux comme l'accès aux soins, à l'éducation, la croissance verte, les circuits courts, la formation, etc.



LES FAMILLES D'ENTREPRISES DE L'ESS

Les familles de l'ESS sont les associations, les coopératives, les fondations, les mutuelles mais aussi depuis la loi ESS de 2014, les sociétés commerciales.

En effet, les sociétés commerciales qui poursuivent un objectif d'utilité sociale, tel que défini dans la loi, et qui font le choix d'adopter et de mettre en œuvre les principes de l'entreprise de l'ESS, sont désormais considérées comme des acteurs de plein droit de l'Économie Sociale et Solidaire.

Aujourd'hui, les entreprises de l'ESS sont présentes dans la grande majorité des secteurs d'activité.

De plus en plus, l'ESS devient un modèle qui conjugue efficacité économique, utilité sociale, démocratie dans les pratiques de gouvernance et implication directe de toutes les parties prenantes – sociétaires, adhérents, bénévoles, salariés, clients et fournisseurs.



1/ LES ASSOCIATIONS

Une association est un groupement de personnes réunies autour d'un projet commun sans chercher à réaliser de bénéfices.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La liberté d'association n'a été réellement acquise qu'avec la loi Waldeck-Rousseau du 1^{er} juillet 1901 sur le contrat d'association. Pour créer une association, il suffit qu'au moins deux personnes s'accordent sur son objet. Ils en rédigent les statuts qui précisent l'objet, les organes dirigeants et la personne habilitée à représenter l'association puis les déposent en préfecture pour une publication au Journal officiel.

Exemple : L'Association pour le droit à l'initiative économique (ADIE)

L'Association a pour mission d'aider les personnes exclues du marché du travail et du système bancaire à créer leur entreprise par le biais du microcrédit.

Avec ses 18 Directions régionales pilotant 120 antennes réparties sur l'ensemble du territoire national, y compris les DOM, Mayotte et la Polynésie Française, l'Adie dispose d'un réseau de proximité lui permettant d'aller à la rencontre de tous les micro-entrepreneurs souhaitant créer ou développer leur activité professionnelle. Pour répondre aux besoins de financement et d'accompagnement des porteurs de projet, l'Adie mise sur le titre associatif, emprunt contractualisé sur les marchés financiers permettant la levée de fonds sans passer par une banque.

165 000 ASSOCIATIONS EMPLOYEUSES EN FRANCE

1,8 MILLION DE SALARIÉS

Une coopérative est un modèle d'entreprise démocratique fondée sur le principe « une personne, une voix ».

2/ LES COOPÉRATIVES

LE SAVIEZ-VOUS ?

Parmi les coopératives, on retrouve les sociétés coopératives et participatives (SCOP), les sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), les coopératives d'activité et d'emploi (CAE), les coopératives agricoles, les coopératives maritimes, les banques coopératives, les coopératives de commerçants, celles des artisans, des consommateurs et des transports.

Exemple : HEXA

HEXA est l'enseigne d'une Société coopérative et participative (SCOP) créée en 1961 par 4 artisans professionnels du bâtiment. Historiquement créateur et distributeur de poêles et cheminées, HEXA est une société dont les salariés sont associés majoritaires. Le dirigeant a été élu par les salariés associés. Les décisions sont prises collectivement et le partage des résultats est équitable.

Hexa a diversifié son activité sur l'aménagement de cuisines. Elle emploie désormais 24 salariés et détient 6 magasins.

23 000 COOPÉRATIVES EN FRANCE

300 000 SALARIÉS

3/ LES MUTUELLES

Les mutuelles sont des sociétés qui regroupent des adhérents pour recouvrir des besoins notamment en matière de santé ou d'assurance.

LE SAVIEZ-VOUS ?

3000 actions de prévention et de promotion de la santé sont réalisées chaque année par les mutuelles, partout en France. En particulier pour maintenir l'autonomie des personnes, prévenir les maladies chroniques et améliorer la santé des jeunes. En 2014 plus de 300 000 personnes ont pu bénéficier de ces actions de prévention.

Exemple : Les MAMHIQUE de la Mutualité Française

Les MAMHIQUE sont des Modes d'Accueil Mutualisés en Horaires atypiques pour enfants. Constatant les difficultés des salariés travaillant en horaires décalés pour trouver des solutions d'accueil adaptées pour leurs enfants, la Mutualité française (FNMF) a élaboré un dispositif sur mesure aux besoins des parents, collectivités et entreprises concernés avec une triple ambition : faciliter l'exercice d'une activité professionnelle, réduire les coûts de garde et améliorer la qualité de prise en charge pour l'accueil des enfants.

PLUS DE **7 500** MUTUELLES EN FRANCE

157 000 SALARIÉS

Les fondations sont des organisations créées par des personnes ou des entreprises, en leur confiant des ressources pour réaliser un projet d'intérêt général

4/ LES FONDATIONS

LE SAVIEZ-VOUS ?

Entre 2010 et 2014, le nombre total de fondations a progressé de 24 % et le nombre de salariés de 20 %. C'est un secteur en plein essor grâce à la création de nombreuses fondations d'entreprises.

Exemple : La Fondation Massé-Trévidy

La Fondation Massé-Trévidy accueille prioritairement les personnes les plus démunies, en difficultés matérielles, physiques, psychiques ou sociales. Elle les accompagne dans un projet de vie personnalisé, orienté vers leur épanouissement et leur autonomie.

Cette fondation s'implique dans les politiques publiques en matière de santé et de cohésion sociale et participe à l'aménagement du territoire par le développement de solutions locales d'hébergement social.

1 400 FONDATIONS EN FRANCE

PLUS DE **80 000** SALARIÉS